



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CLEAR

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	CLEAR
Numéro du produit	A096 EV
Identification interne	Janitorial

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	pH neutre, nettoyant pour vitres, miroirs et acier inoxydable ....
--------------------------	--

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Evans Vanodine International plc Brierley Road Walton Summit Preston. UK. PR5 8AH Tel: 01772 322 200 R and D Lab e-mail: <a href="mailto:productcompliance@evansvanodine.co.uk">productcompliance@evansvanodine.co.uk</a>
-------------	--

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Nouvelles Fiches de Données de Sécurité ...- 8.30am to 4.30pm - +44 (0) 1772 322 200 - Lundi à vendredi. Conseils techniques ... - 8.30am to 4.45pm - +44 (0) 1772 318 818 - Lundi à vendredi.
--------------------------	--

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
-------------------	---------------------

Dangers pour la santé humaine	Non Classé
-------------------------------	------------

Dangers pour l'environnement	Non Classé
------------------------------	------------

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Attention
-------------------------	-----------

Mentions de danger	H226 Liquide et vapeurs inflammables.
--------------------	---------------------------------------

## CLEAR

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P102 Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P301 EN CAS D'INGESTION:</p> <p>P313 Consulter un médecin.</p> <p>P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.</p> <p>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.</p>
----------------------------------	---

**Contient** PROPANE-2-OL

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>PROPANE-2-OL</b>	<b>3-5%</b>
Numéro CAS: 67-63-0 <span style="margin-left: 150px;">Numéro CE: 200-661-7</span> <span style="float: right;">Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx</span>	

#### **Classification**

Flam. Liq. 2 - H225  
 Eye Irrit. 2 - H319  
 STOT SE 3 - H336

<b>2-BUTOXYÉTHANOL</b>	<b>1-3%</b>
Numéro CAS: 111-76-2 <span style="margin-left: 150px;">Numéro CE: 203-905-0</span>	

#### **Classification**

Acute Tox. 4 - H302  
 Acute Tox. 4 - H312  
 Acute Tox. 4 - H332  
 Skin Irrit. 2 - H315  
 Eye Irrit. 2 - H319

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Laver abondamment à l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

## CLEAR

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu. mais - Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Aucun symptôme particulier connu. Un contact prolongé ou itératif avec la peau peut entraîner des rougeurs, du prurit, de l'irritation et de l'eczéma/fissuration.
<b>Contact oculaire</b>	Aucun symptôme particulier connu. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants. Peut exploser à la chaleur ou à l'exposition aux flammes ou étincelles.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Maintenez les récipients frais par la pulvérisation avec de l'eau pour réduire des risques d'explosion... Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eliminer toute source d'inflammation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

## CLEAR

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

**Description d'usage** Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m<sup>3</sup>

##### 2-BUTOXYÉTHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 2 ppm 9,8 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 30 ppm 147,6 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.

**Protection des mains** Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

**Autre protection de la peau et du corps** N'est pas requise.

**Protection respiratoire** Aucune protection respiratoire n'est requise.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Clair. Bleu.
<b>Odeur</b>	Odeur faible Alcool.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 7.30
<b>Point de fusion</b>	-5°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	85°C @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	57°C . Mesurée en utilisant la méthode de test ..., Vase clos Pensky Martins.
<b>Densité relative</b>	0.993 @ 20°C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.

#### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Aucun.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

## CLEAR

**Stabilité chimique** Pas de risques particuliers de stabilité.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Voir les articles 10.1,10.4 & 10.5...

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Nous n'avons pas effectué d'essais sur les animaux pour ce produit. Tous les chiffres cités ci-dessous sont ATE de classifications de toxicité qui ont été effectuées en utilisant la méthode ATE (estimation de toxicité aiguë) de calcul en utilisant LD50 ou ATE chiffres fournis par le fabricant de matières premières ...

**Autres effets sur la santé** Ce produit a une faible toxicité. Peut provoquer une forte irritation de la bouche, de l'oesophage et du tractus gastro-intestinal en cas d'ingestion.

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA orale (mg/kg)** 129 988,3

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA cutanée (mg/kg)** 100 090,99

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 1 009,91

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Nous n'avons pas effectué de tests aquatiques, donc nous n'avons pas de données de toxicité aquatique spécifiquement pour ce produit. Les données de toxicité aquatique, où fournies par le fabricant de matière première pour les ingrédients avec la toxicité aquatique, peuvent être mis à disposition sur demande...

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Ce produit est facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

## CLEAR

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas connu.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Inconnu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination... S'assurer que les récipients sont vides avant rejet...

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Indications de transport routier** S'il vous plaît noter: le produit de la taille du paquet de 5 litres ou moins est classé comme une «quantité limitée» pour le transport et ainsi aura le blanc avec des points noirs danger pour le transport de diamants. Taille supérieure à 5 litres Pack aura le diamant rouge liquide inflammable UN1987 Transport de danger ...

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 1987

**N° ONU (IMDG)** 1987

**N° ONU (ICAO)** 1987

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** ALCOHOLS, N.O.S. (isopropanol)

**Nom d'expédition (IMDG)** ALCOHOLS, N.O.S. (isopropanol)

**Nom d'expédition (ICAO)** ALCOHOLS, N.O.S. (isopropanol)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** Class 3: Flammable liquids.

**Etiquette ADR/RID** 3

**Classe IMDG** Class 3: Flammable liquids.

**Classe/division ICAO** Class 3: Flammable liquids.

### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage (ADR/RID)** III

**Groupe d'emballage (IMDG)** III

**Groupe d'emballage (ICAO)** III

## CLEAR

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**EmS** F-E, S-D

**Code de restriction en tunnels** (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non pertinent. pour le produit emballé...

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n° 2015/830 (qui modifie le règlement (CE) n° 19453/2010 et 1907/2006)...  
Le produit est aussi classé dans le règlement GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ...  
Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les de la réglementation GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges...

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Kemikaaliturvallisuusarviointia ei ole toteutettu, koska tämä tuote on seos..

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité** PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.  
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
GHS: Système général harmonisé.

**Sigles et abréviations utilisés dans la classification** Acute Tox. = Toxicité aiguë  
Eye Irrit. = Irritation oculaire  
Flam. Liq. = Liquides inflammables  
Skin Irrit. = Irritation cutanée  
STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Références littéraires clés et sources de données** Fiche de Données de Sécurité, Divers fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... ECHA - C&L Inventory database.

**Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008** Méthode de calcul...

## CLEAR

<b>Commentaires sur la révision</b>	Nouvelle formulation conduisant à modifier la classification du produit... (des changements aux articles 2,3,4,6,7,8,9,11+16)
<b>Date de révision</b>	27/07/2020
<b>Révision</b>	9
<b>Statut de la FDS</b>	Les Mentions de danger énumérées ci-dessous dans la présente section n ° 16 se rapportent aux matières premières (ingrédients) dans le produit (comme indiqué à la section 3) et non le produit lui-même. Pour des Mentions de danger relatives à ce produit, consulter la section 2...
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.